

Réf: Dossier N° 129781

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EMMANUEL VISION » en abrégé « EV »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE FACE FNLS, Lot 6, Ilot 911

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 29/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMMANUEL VISION » en abrégé « EV

»

Objet: OPTIQUE, LUNETTERIE , OPTOMETRIE, VENTE DE MONTURES POUR LUNETTES ET ACCESSOIRES, VENTE D'APPAREILS DE CORRECTION DE LA VUE , LUNETTES ET LENTILLES, COMMERCIALISATION , L'ACHAT , LA VENTE , LA DISTRIBUTION DE TOUS ARCTICLES , PRODUITS , MARCHANDISES , EQUIPEMENTS D'OPTIQUE, PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE FACE FNLS, Lot 6, Ilot 911

Dirigeant(s) : M BOSSON DANIEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04372 du 02/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°34892/GTCA/RC/2022 du 02/08/2022

